

à M.

Gouzy.

S E N A T

-***-

R A P P O R T

FAIT A LA S/S COMMISSION

SUR LES PREVISIONS EN SUBSISTANCES , CHAUFFAGE

ET COMBUSTIBLE

^{er}

DU 1- SEPTEMBRE 1915 AU 30 SEPTEMBRE 1916.

par

M. Henry CHERON

-***-

(Adopté par la Commission de l'Armée)

(le 24 Septembre 1915)

Messieurs,

Dans une précédente séance, votre sous-commission du ravitaillement vous a entretenus de la préparation de la campagne d'hiver au point de vue des effets spéciaux et des cantonnements. Dès que nous aurons reçu la réponse du Ministère de la Guerre à votre délibération, nous vous la ferons connaître et nous l'examinerons dans un rapport.

Aujourd'hui nous venons vous parler des mesures prises pour le service des subsistances et pour le service du chauffage.

Il était indispensable d'avoir sur ce point, pour une certaine période, un programme analogue à celui qui a été établi pour les armements et les munitions. Ce programme a été arrêté pour une période allant du 1er septembre 1915 au 30 septembre 1916.

Examinons-le dans ses diverses parties.

BLE ET FARINE CONVERTIE EN BLE.

Les besoins des armées pour la dite période sont évalués à 19.500.000 quintaux. Les quantités réalisées au 1er septembre 1915 se chiffrent par 3.022.000 quintaux, dont 2.925.000 existant à l'intérieur et 97.000 achetés à l'étranger. Les achats proposés jusqu'au 31 mars se chiffrent par 6.642.000 quintaux, dont 1.620.000 en Algérie, en Tunisie et au Maroc et 2.000.000 à l'étranger. Il resterait donc à réaliser 12.858.000 quintaux. L'administration espère se procurer sur ce chiffre : 3.000.000 par le ravitaillement national et 6.858.000 quintaux par des achats à l'étranger.

Les besoins ont été calculés d'après les effectifs suivants :

hommes aux armées,	2.866.000
hommes dans la zone de l'intérieur.	1.660.000

Total. . .4.526.000

Pour le blé, les besoins ont été augmentés des cessions à faire à la meunerie civile du camp retranché de Paris, soit 16.000 quintaux par jour.

Depuis que le programme a été établi, la quantité de blé à réaliser en Algérie a été réduite de 750.000 quintaux, qui seront à demander, soit au territoire national, soit à l'étranger.

Nous ferons observer pourtant que les facultés du territoire national étant très inusitées, à cause de la récolte déficitaire et de l'invasion des départements producteurs, il faut tirer le plus de ressources possibles de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc et limiter autant qu'on le pourra des importations si lourdes pour notre charge. Il est du reste indispensable que le Gouvernement prenne toutes les mesures convenables pour satisfaire aux besoins.

La commission de l'armée qui, dès le début de 1915, a averti les pouvoirs publics de la situation, ne peut qu'enregistrer pour aujourd'hui, en cette matière, les chiffres indiqués par l'administration de la guerre.

AVOINE

Pour 812.000 chevaux aux armées et 171.000 à l'intérieur, soit pour un effectif total de 983.000 chevaux, les besoins en avoine, orge, maïs et paddy sont évalués à un total de 21.000.000 de quintaux. Nous raisonnons toujours sur la période considérée.

Au 1er septembre 1915, les quantités réalisées s'élèvent à 4.189.000 quintaux, dont 3.406.000 quintaux d'avoine, 492.000 quintaux d'orge, 118.000 quintaux de maïs, 173.000 quintaux de paddy. Les achats envisagés avant le 31 mars sont de 1.200.000 quintaux d'avoine et de 2.925.000 quintaux d'orge en Algérie et en Tunisie. Bref, le total général des ressources prévues jusqu'au 31 mars est de 10.314.000 quintaux sur des besoins évalués à 21.000.000. On compte parer au déficit de 10.686.000 quintaux en demandant 6.500.000 quintaux au ravitaillement national et 4.186.000 quintaux à l'étranger.

RIZ, HARICOTS, LENTILLES.

Les besoins en riz sont évalués à 280.000 quintaux. Il y en a 87.000 existant. On compte en importer 200.000 avant le 31 mars. Les troupes manifestent beaucoup de répugnance pour le riz. C'est pourtant un aliment extrêmement sain. Il suffirait, pour le mettre en faveur, de l'accommoder d'une façon appétissante. Les corps le pourraient en consultant plus souvent le formulairé réglementaire. Il est vrai qu'on néglige généralement, malgré nos réclamations réitérées, de le mettre à leur disposition.

Les besoins en haricots et lentilles sont prévus à 280.000 quintaux. Les existants étant de 38.000, dont 23.000 à l'intérieur et 15.000 achetés à l'étranger, et 185.000 quintaux devant être obtenus de l'étranger avant le 31 mars, il resterait à réaliser 57.000 quintaux. On compte en obtenir 25.000 par le ravitaillement national et 32.000 par des achats à l'étranger.

Le chiffre des besoins en haricots et lentilles nous paraît avoir été évalué très au-dessous de la réalité. Il a été calculé, en effet, à raison d'une distribution de 100 grammes par homme tous les 4 jours pour l'effectif des armées seulement. Le haricot et la lentille sont des aliments extrêmement sains. En donner 100 grammes tous les 4 jours est insuffisant. On sait que l'absence de légumes et la consommation presque exclusive de viande ont déterminé de nombreux cas d'entérite. Il faudrait compléter les évaluations du programme en ce qui concerne ce chapitre et s'adresser, en France, plus utilement qu'on ne l'a fait l'an dernier, aux véritables départements producteurs.

SUCRE

Les besoins sont évalués à 637.000 quintaux. Les quantités réalisées au 1er septembre sont de 897.000 quintaux, dont 492.000 existant à l'intérieur et 405.000 achetés à l'étranger, 150.000 quintaux doivent être achetés à l'étranger avant le 31 mars. Nous nous trouverons donc en face de 1.047.000 quintaux de ressources pour 637.000 quintaux de besoins. Mais la comparaison ne peut être ainsi faite. Nos ressources comprennent, en effet, des approvisionnements de sucre raffiné à céder au commerce et dont la quantité n'est pas exactement connue. Il n'est donc pas possible de faire état de la comparaison ci-dessus. Il faut pourtant bien qu'on puisse déterminer les achats nécessaires aux besoins de l'armée. Sur ce point, une ventilation et des précisions s'imposent.

CAFE VERT

Les besoins en café vert sont évalués à 375.000 quintaux. Au 1er septembre 1915, les quantités réalisées à l'intérieur s'élèvent à 125.000 quintaux. On compte obtenir la différence, soit 250 000 quintaux, à l'aide d'achats par concours restreint au Havre.

POMMES DE TERRE.

Les besoins en pommes de terre sont évalués à 1.950.000 hectolitres. Toute cette quantité est à réaliser. On attend 750.000 hectolitres de ravitaillement national et 1.200.000 hectolitres d'achats à l'étranger. Les besoins ont été calculés à raison de 750 grammes par homme tous les quatre jours, pour les armées seulement. Nous craignons que la quantité prévue ne soit pas suffisante.

Au surplus, à propos des pommes de terre comme des haricots, et autres denrées agricoles, nous sommes amenés à formuler une observation d'ordre général.

A-t-on fait depuis un an tout ce qu'il fallait pour intensifier la production agricole dans la partie non envahie de la France ?

Certes le dévouement de ceux qui restaient dans les champs : vieillards, femmes et enfants, a été admirable. Mais si on les avait secondés davantage en leur donnant toutes les facilités nécessaires, si en partant d'un plan d'ensemble des besoins, on s'était donné la tâche, autant que faire se pouvait, de réaliser une production déterminée, on eut réduit le chiffre des importations et économisé l'or de la France. Nous nous sommes moqués des allemands quand ils cultivaient la pomme de terre jusque sur leurs balcons. Nous ne pécherons jamais, en ce qui nous concerne par l'excès de prévoyance.

CHARBON DE TERRE

La quantité de charbon de terre utilisée par les armées est relativement peu considérable. Elle est estimée à 450.000 tonnes pour la période que nous envisageons. Cette quantité est déjà réalisée au 1er septembre 1915, à l'aide de 205.000 tonnes achetées à l'étranger.

CONSERVES DE VIANDE.

Les besoins en conserves de viandes sont envisagés comme complément de la viande fraîche et de la viande congelée. Mais ce serait mal connaître notre administration que de penser que là encore les efforts sont coordonnés.

Ce sont deux services distincts qui s'occupent à l'intendance : l'un du bétail sur pied et des conserves, l'autre de la viande congelée. Ces services procédant séparément, il arrive que les quantités de viande congelée à fournir ne sont pas subordonnées à celles du bétail sur pied et des conserves, ou réciproquement. Nous insistons vivement pour qu'on veuille bien, au quinzième mois de la guerre, placer dans de mêmes mains des opérations qui doivent être appréciées dans leur ensemble.

Quoi qu'il en soit, les besoins en conserves de viande sont estimés à 370.000 quintaux. Au 1er septembre 1915 il existe 22.400 quintaux à l'intérieur. On compte acheter 90.000 quintaux avant le 31 mars. Il resterait donc à réaliser 353.000 quintaux. On compte en demander 200.000 au ravitaillement national et à Madagascar et 156.000 à l'étranger.

Là encore, nous protestons contre l'excès des importations. Depuis le début de la guerre, un certain nombre d'usines de conserves, régulièrement agréées et contrôlées, se sont mises en mesure de répondre aux besoins de l'administration. Depuis plusieurs mois déjà, il leur a fallu renvoyer une partie de leur personnel et elles font à peine un cinquième de leur production normale. Pendant ce temps, on achète à l'étranger. Est-ce parce que le bétail manque ? Tandis que l'intendance voulait, il y a quelques mois, dans des régions où ce n'était pas la saison de vente, acheter jusqu'aux boeufs maigres et aux vaches laitières, lorsque les boeufs ont été à point d'engraisement, lorsque les herbagers ont eu fait un effort pour répondre aux nécessités de la Défense nationale, alors on a négligé de s'adresser à eux. Les représentants des régions d'engraisement ont dû faire des démarches pour qu'on voulût bien prendre le bétail national au lieu de s'adresser à l'étranger, et on ne demande pas encore à l'heure actuelle, à ces régions tout ce qu'on pourrait. Nous laissons à notre distingué collègue M. André Lebert, le soin de nous faire prochainement un nouveau rapport sur la question des conserves de viande, mais nous devons dès maintenant formuler cette observation.

Nous en ajouterons une autre : A l'heure actuelle, avec l'immobilité de la guerre de tranchées, les opérations du ravitaillement sont relativement aisées. Il n'en serait pas de même en cas de guerre de mouvement. Les hommes risqueraient d'avoir une alimentation irrégulière et insuffisante, si on ne disposait d'un grand nombre de boîtes de conserves. pour mettre à leur disposition. Que le service de l'Intendance y songe. Il y a là une question de la plus haute gravité.

BETAIL SUR PIED.

Les besoins sont évalués à 13.155.000 quintaux. Les existants au 1er septembre se chiffrent par 255.000 quintaux, plus 10.000 achetés à l'étranger. On compte réaliser, pendant la période envisagée 7.520.000 quintaux de viande congelée. Il resterait donc à se procurer 5.340.000 quintaux, dont 4.340.000 par le ravitaillement national et 1.000.000 par voie d'achats à l'étranger.

Nous renouvelons, à propos des achats à l'étranger, nécessairement très onéreux, ce que nous avons dit plus haut dans le chapitre des conserves de viande. Nous croyons qu'on utilise mal le bétail national.

Nous engageons vivement l'administration à se servir plus fréquemment du porc comme viande de substitution. Enfin, une autre observation s'impose à propos d'une pratique qui diminue le rendement des animaux de l'espèce bovine dans des proportions considérables.

Dans les départements qui ont approvisionné le Camp retranché de Paris et alimentent aujourd'hui les Stations-Magasins du

ravitaillement, l'autorité militaire a jusqu'ici constitué des parcs de groupement du bétail.

Ces parcs, collecteurs des envois des Commissions de réception d'un département, ont été, paraît-il, jugés indispensables pour assurer sans à-coups et sans retards le réapprovisionnement des St. Mag. auxquelles ils sont rattachés.

Limités à un effectif réduit et constamment renouvelé, les lieux de rassemblement dont il s'agit ont déjà le grave défaut de constituer des foyers d'infection, et de coûter cher à l'Etat. Outre la perte résultant de l'amaigrissement inévitable des animaux, celui-ci a en effet à payer des indemnités de location ou de réquisition d'herbage, de dépréciation du fonds par piétinement excessif, de dépréciation également par l'apport de mauvaises graines dans les fourrages secs distribués, et aussi de dégradation des clôtures, d'éparpillement des fumiers, et parfois de dégradations à des immeubles voisins.

Aussi dans certaines villes a-t-on renoncé à installer le bétail de passage pour le ravitaillement dans un parc proprement dit, c'est à dire sur une surface engazonnée, pour le loger à un prix faible et convenu à l'avance, dans les écuries et remises des auberges et autres établissements voisins des gares.

L'idéal, au point de vue économique comme au point de vue sanitaire, serait de supprimer complètement le rassemblement préalable des animaux, d'acheter ceux-ci avec livraison différée, pour les réunir seulement le jour de leur expédition. Si on ne peut aller jusque là, qu'on réduise du moins ces rassemblements aux strictes nécessités de temps et de lieu.

Car les inconvénients des Parcs prennent un caractère aigu lorsque des effectifs importants y sont maintenus pendant un temps prolongé, même si la surface engazonnée qui leur est affectée est proportionnelle à l'effectif dans la mesure où le permet la nécessité de limiter la dépense de location ou de réquisition.

Outre cette dépense, qui n'est pas négligeable, et les chances augmentées de dangers sanitaires, l'amaigrissement des animaux entretenus plus ou moins partiellement au régime défavorable du sec, ou dans des fonds de qualité inférieure à celle de leur lieu d'origine piétinés exagérément et pollués à l'excès par les excréments, devient alors considérable et entraîne un déchet très préjudiciable aux intérêts de l'Etat.

Nous avons vu mieux encore et permettez moi de vous parler d'un fait qui est à ma connaissance personnelle. J'en néglige un certain nombre du même genre qui se sont produits au début de la mobilisation. Il y a 4 mois environ, un parc de groupement était constitué à Lisieux pour l'approvisionnement de la station-magasin de Saint-Cyr. Au 1er Juillet dernier, il contenait un troupeau de 600 têtes au moins.

Le département du Calvados devait alors fournir à ladite St. Mag. 4.000 têtes de bétail, au fur et à mesure des commandes de cet établissement militaire.

Mais à la grande stupéfaction des producteurs, les commandes ne vinrent pas. On vit alors, en pleine saison de boeufs d'herbe, les 600 boeufs séjourner à Lisieux en exécution des ordres donnés au service local du ravitaillement, pendant plusieurs semaines. Ils perdirent en poids et en qualité une valeur estimée par les connaisseurs à 100 au moins par tête. Si l'on y ajoute les frais de location et d'entretien du parc, les fourrages qui ont dû y être apportés, le temps du personnel ainsi mobilisé, il n'est pas exagéré de penser que l'opération s'est traduite par une perte de plus de 60.000 pour l'Etat. Il est vrai que cette somme importante n'est qu'une goutte d'eau par rapport à l'immensité des gaspillages qu'on constate de tous les côtés.

Au quatorzième mois de la guerre, exactement le 5 septembre dernier, M. le Ministre a appelé par une circulaire l'attention

des services de l'intendance.

sur la nécessité de n'entretenir dans les parcs de groupement que le nombre d'animaux indispensables pour assurer le réapprovisionnement en temps utile des Stations-Magasins. L'effectif minimum doit cependant rester de 160 têtes, correspondant à l'expédition d'un train entier. La circulaire prescrit des essais d'achat à livraison différée et prévoit, si les résultats sont satisfaisants, la suppression complète des parcs de groupement dans les départements qui alimentent des Stations-magasins, des places ou des usines situées sur leur propre territoire.

Voilà une mesure utile qui viendra un peu tard, mais mieux vaut tard que jamais.

PATES ALIMENTAIRES

Les besoins sont estimés à 280.000 quintaux. Les existants au 1er septembre se chiffrent par 65.000 quintaux dont 40.000 à l'intérieur et 25.000 achetés à l'étranger. On compte se procurer à l'étranger 45.000 quintaux avant le 31 Mars. Il restera à réaliser 170.000 quintaux, dont 115.000 par le ravitaillement national et 55.000 à l'étranger. Les besoins sont évalués d'après une ration de 100 grammes à distribuer tous les quatre jours.

DOS GRAS ET GRAISSES.

Les besoins sont fixés à 205.000 quintaux, 30.000 sont réalisés à l'intérieur au 1er septembre, 30.000 seront achetés à l'étranger avant le 31 mars. Il restera à réaliser 60.000 quintaux qu'on compte acheter à l'intérieur.

VINS

Les besoins sont évalués à 5.700.000 hectolitres. Cette quantité est basée sur une ration de 50 centilitres par hommes et par jour, 800.000 hectolitres sont approvisionnés. Il restera donc à approvisionner 4.900.000 hectolitres, dont 4.500.000 par le ravitaillement national et 400.000 qu'on compte acheter à l'étranger.

Avant même qu'intervint la délibération que vous avez prise sur les conclusions du très intéressant rapport de M. André Lebert, l'intendance avait insisté auprès du grand quartier, notamment par une lettre du Ministre de la Guerre en date du 5 Septembre l'utilisation du cidre aux armées. A deux reprises et notamment le 8 septembre, le général commandant en chef s'est opposé à l'emploi de cette boisson. Votre récente délibération va sans doute provoquer une nouvelle étude de la question. Nous n'avons pas à reproduire ici les arguments de M. André Lebert, que vous avez faits vôtres. Disons seulement qu'il serait scandaleux de faire venir à prix d'or de l'étranger 400.000 hectolitres de vin, pendant que le cidre va se trouver en abondance et à des prix entièrement faibles à la disposition des armées. On a vraiment peu de souci des finances publiques. Il suffira, sans doute, que l'attention de M. le Ministre de la Guerre ait été de nouveau appelée sur la question pour qu'on prenne une décision plus conforme à l'intérêt général. Nous souhaitons d'ailleurs que cette décision soit arrêtée sans délai puisqu'on commence à faire la récolte des pommes et à les pressurer.

EAUX DE VIE ET RHUMS.

Les besoins sont évalués à 350.000 hectolitres, 36.000 sont déjà approvisionnés. On compte demander le surplus, soit 314.000 hectolitres au ravitaillement national. Souhaitons que la qualité des alcools et rhums mis à la disposition des armées soit telle que ces produits deviennent aussi peu nocifs que possible. N'oublions pas que nous pouvons obtenir des rhums excellents de nos colonies.

FOIN.

Les besoins en foin sont évalués à 13.950.000 quintaux, 792.000 sont déjà approvisionnés, dont 370.000 à l'intérieur et 422.000 achetées à l'étranger. Il reste donc à réaliser 13.158.000 quintaux, qu'on compte obtenir du ravitaillement national. A propos des livraisons de foin, nous signalons la nécessité de vérifier, plus attentivement la qualité et le poids.

x
x x

Tel est le programme des réalisations de denrées à faire sur le territoire et des achats à effectuer à l'étranger, pour les besoins des armées, du 1er septembre 1915 au 30 septembre 1916. Il pourra provoquer ultérieurement des observations de notre part ~~sur~~ la nécessité s'en trouve révélée. Nous sommes, du moins, en face d'un travail précis. Nous le demandons dès le début de nos travaux. Nous finissons par l'obtenir au quatorzième mois de la guerre.

CHAUFFAGE.

Nous vous avons parlé, dans notre dernier rapport sur la campagne d'hiver, des mesures prises ou à prendre pour assurer le chauffage des troupes.

Le service de l'intendance assure ce chauffage par des expéditions de coke, de charbon de bois, de houille et de bois de chauffage. Nous vous appaptons, là encore un programme de nécessaires du 1er septembre 1915 au 30 avril 1916. Les besoins en coke pendant la période envisagée sont évalués à 422.800 quintaux. Nous en possédons 205.600. Les stations-magasins n'adressent qu'assez rarement des demandes de charbon de terre pour répondre aux réclamations des gares régulatrices ou de certaines formations sanitaires. Le tonnage demandé est très peu important.

Les nécessaires en bois de chauffage sont évalués à 2.293.000 quintaux. Nous n'en possédons à l'heure actuelle que 56.313. On compte réaliser la différence :

1°- Par l'exploitation des ressources forestières de la zone des armées. Ces ressources sont, paraît-il, très considérables. L'exploitation est commencée. Nous avons demandé le tonnage escompté. Ce renseignement est réclamé au général commandant en chef, mais il n'est pas encore parvenu;

2°- Par l'exploitation des ressources d'un certain nombre de forêts domaniales de l'intérieur, qui possèdent des stocks importants de bois façonnés. C'est ainsi que 60.000 stères vont être achetés ou réquisitionnés dans la Côte d'Or et seront enlevés par les moyens militaires. Des bois seront égale-

ment réunis dans les forêts de Monbeck (Tarn-et-Garonne) de Carnelle (Seine-&-Oise) et de Cavre (Loire-Inférieure).

3°- Par des achats effectués sur le territoire, 100.000 quintaux ont déjà été réalisés dans le Morvan. 40.000 environ y seront encore acquis prochainement. La quinzième région va fournir des stocks très importants.

Enfin, les départements de la Gironde et des Landes fournissent chaque semaine un contingent de 15.000 à 18.000 quintaux qui alimentent les stations-magasins dont les approvisionnements ne peuvent être complétés par des ressources locales.

4°- Par des marchés passés avec des fournisseurs ayant fait des offres.

5°- Enfin, l'Algérie et la Corse fournissent les quantités nécessaires au corps expéditionnaire d'Orient.

CHARBONS DE BOIS.

Les besoins sont évalués à 273.840 quintaux. Nous en possédons 12.675. Une partie du surplus est en cours de réalisation. Le complément sera, nous affirme-t-on, livré sans interruption de manière que les approvisionnements ne fassent jamais défaut.

APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Nous avons dit dans notre dernier rapport que le général commandant en chef avait réclamé un certain nombre d'appareils de chauffage. En exécution du programme arrêté par lui, 72.500 braseros ont été commandés, dont les deux tiers d'une contenance de 20 à 25 litres et l'autre tiers d'une contenance de 30 à 40 litres. Comme il existe déjà 6.500 braseros dans la zone des armées, nous nous assurerons ainsi un total de 78.900 braseros, chiffre réclamé par le général commandant en chef.

De plus, il est tenu en réserve environ 8.500 braseros provenant de la précédente campagne d'hiver et qui ont été remis en état : 2.500 sont à Limoges et 650 à Rennes.

Le général en chef a en outre demandé 10.000 poêles et 50.000 mètres linéaires de tuyaux pour le chauffage des baraques. Ces poêles et tuyaux sont commandés. Il nous faut réserver notre opinion sur ces derniers chiffres jusqu'à ce que nous connaissions les mesures définitivement adoptées en ce qui concerne l'emploi des baraques en bois pour les cantonnements, mesures qu'on ne nous a pas encore fait connaître à la suite de notre dernier rapport.

En conséquence des observations ci-dessus, nous avons l'honneur M^e, de vous proposer le projet de délibération suivant :

LA COMMISSION SENATORIALE DE L'ARMÉE,

Vu le programme des subsistances arrêté par l'administration de la guerre pour une période s'étendant du 1er septembre 1915 au 30 Septembre 1916;

Vu le programme des appareils nécessaires au chauffage des troupes et des combustibles du 1er septembre 1915 au 30 Avril 1916;

Estimant insuffisantes les quantités de haricots, lentilles et pommes de terre prévus pour l'alimentation des armées;

Rappelant sa délibération du 22 septembre 1915 sur l'emploi des cidres;

Estimant qu'on ne fait pas une utilisation rationnelle du bétail national;

Appelant l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'avoir une provision suffisante de conserves de viande, en cas de guerre de mouvement;

Regrettant que l'appréciation des quantités nécessaires en bétail sur pied, en viande congelée et en conserves de viande ne dépende pas d'un même service et réclamant cette unification nécessaire;

Invitant d'une manière générale le Gouvernement à tirer le plus grand parti des ressources de la France et de ses colonies afin d'éviter dans la mesure du possible des importations ruineuses pour le Trésor et de ne pas alourdir le change qui traverse une crise si grave;

Prend acte des programmes ainsi arrêtés:

Charge sa sous-commission du ravitaillement d'en suivre l'exécution et de présenter à la commission, à la suite de la visite de contrôle que ses délégués doivent faire dans les cantonnements de la zone des armées, toutes observations qui seraient rendues nécessaires par les conditions de l'alimentation des troupes;

Dit que la présente délibération sera communiquée dans les conditions habituelles.

-*-*-*-*-*-*